



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATTUT - BEZ (Suppléante) - COLIN - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - RICARD - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DURAND (Suppléant) - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

Mme Sophie GILBERT a donné procuration à M. Noël MEYSSONNIER.

N° 2018/56

Objet : Associations : attribution des subventions pour l'année 2018

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2018, présentés par les associations et examinés par la Commission « Culture et vie associative » le 14 mars 2018.

Il est rappelé que ces dossiers ont été analysés conformément au cahier des charges approuvé en Conseil de Communauté par délibération n°2016/21 du 15 mars 2016. Le dossier-type de demande de subvention était disponible à la CCLPA et consultable sur son site internet.

Concernant les deux associations de pêche, l'AAPPMA de Lautrec et l'AAPPMA de St-Paul, les membres de la Commission « Culture et vie associative » ont proposé à l'unanimité de les soutenir à hauteur du coût des cartes de pêche (20 € pour les cartes « Mineurs » et 6 € pour les cartes « Découverte - 12 ans »), considérant que les enfants n'ont pas une pratique régulière tout au long de l'année, tout comme l'action de bénévolat envers ces enfants.

Il est proposé d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

CULTURE :

Nom de l'association	Evènement	Commune du siège social	Montant subvention attribuée
AFIAC	Exposition d'art contemporain « AFIAC »	Fiac	2.000 €
ALSAM	Rassemblement de vieux métiers « Outilautrec »	Lautrec	1.500 €
Association Culturelle du Pays Vielmurois	Visite de l'Abbaye Notre Dame de la Sagne pour les JEP 2018	Vielmur/Agout	500 €
Association au fil de l'autre	« Festival Lettrec » 28 et 29 mai à Lautrec	Lautrec	1.500 €

Chergui Théâtre	Spectacles populaires en occitan et français « NADALET »		
Compagnie Maayan	Pour le nouveau projet AUR, actions sur le territoire en Français et Occitan	St-Paul Cap de Joux	1.500 €
GERAHL	Coordonne l'action technique autour des Journées Européennes du Patrimoine	Lautrec	1.000 €
Graines de Bien Etre	Journée d'artisanat d'art dimanche 20 mai	Vielmur/Agout	250 €
L'Attitude Terre	Soirée 26 mai présentant le fruit du travail de correspondance de l'année	Vielmur/Agout	400 €
La Vie Moyenâgeuse	Découverte de la vie au Moyen Age (spectacles, animations...). Portes ouvertes 25 et 26 août 2018	Vielmur/Agout	500 €
Les pinceaux de Cocagne	Concours de carnets de croquis ; festival du 4 août au 2 septembre	Lautrec	500 €
MA CASE	Organisation d'un festival de chanson française	Lautrec	1.000 €
MJC de Brousse	Exposition de peintres amateurs	Brousse	400 €
Rands Production	Spectacle de danse itinérant à Lautrec	Jonquières	1.000 €
Si and Si	Festival de musique « Festivaôût »	Lautrec	2.000 €
Société Tarnaise de Sciences Naturelles	Journées de la biodiversité 28 et 30 avril (sorties d'observation, expo...)	Vielmur/Agout	400 €
Souvenir-Reconnaissance-Liberté	Pour les JEP, reconstitution de la vie au village de Fréjeville lors de l'armistice du 11 novembre 1918	Fréjeville	1.500 €
Théâtre d'Isatis	Festival de théâtre intergénérationnel autour du patrimoine	Lautrec	600 €
		TOTAL	18.050 €

SPORTS ET LOISIRS :

Nom de l'association	Commune du siège social	Montant subvention attribuée
AAPPMA de Lautrec	Lautrec	716 €
AAPPMA de St-Paul	St-Paul Cap de Joux	574 €
Arts Martiaux du Pays d'Agout	Damiatte	1.180 €
Association Sportive du Golf de Fiac	Fiac	160 €
Association Sportive Poney-City	Damiatte	480 €
Basket Club de Damiatte	Damiatte	820 €
Basket Club Vielmur Sémalens	Vielmur/Agout	800 €
Centre de compétition équestre de Corbière	Damiatte	380 €
Club d'Athlétisme Vielmuois	Vielmur/Agout	560 €
Club de Dessin Vielmuois	Vielmur/Agout	220 €
Dojo Lautrec	Lautrec	380 €
Dojo Vielmur Pays d'Agout	Vielmur/Agout	920 €
Ecole de Foot du Pays d'Agout 98	Vielmur/Agout	2.060 €
Ecole de Musique du Pays d'Agout	Vielmur/Agout	520 €
Entente du Lautrécois	Lautrec	2.500 €

Les Musicales de Lautrec	Lautrec	
Les Pimprenelles	St-Paul Cap de Joux	520 €
MJC de Lautrec	Lautrec	760 €
MJC du Pays d'Agout	Vielmur/Agout	660 €
Papyrus	Cabanès	1.060 €
Ping St-Paulais	St-Paul Cap de Joux	1.100 €
Tennis Club de Lautrec	Lautrec	620 €
Tennis Club Vielmurois	Vielmur/Agout	760 €
Union Sportive Vielmuroise	Vielmur/Agout	1.140 €
	TOTAL	19.990 €

Il est proposé d'attribuer aux associations pour l'année 2018, un montant total de subventions de 38.040 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité (M. François Fourès ne prenant pas part au vote) :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations du Lautrécois-Pays d'Agout pour une somme totale de 38.040 €, répartie comme indiqué ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2018 de la Communauté de Communes,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 18 avril 2018.



Le Président,

Raymond

